

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

Haute Loire

De la commune : LAVOUTE SUR LOIRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 52 - 2023

Séance du : 21 juillet 2023

Nombre de conseillers:

En exercice : 14
Présents : 8
Votants : 9

L'an deux mille vingt trois le vingt et un juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie, BEUMEL Jean-Paul, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, LEBARON Joëlle, LIOTHIER Céline, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir : GAUDIN-LEVERT Natacha donne pouvoir à LIOTHIER Céline

Absents Excusés : BOYER Bernard, DUFOUR Hervé, GRANGÉ David, HUGUES Stéphanie

Absent : BLAZEVIC Harry

Date de convocation : 13/07/2023

Date d'affichage : 13/07/2023

Secrétaire de Séance : STORNI Cécile

OBJET : Travaux d'entretien des toitures de l'église

M. le Maire indique au conseil municipal la nécessité d'entretenir les toitures de l'église, l'entreprise Alti toiture a été choisi pour les travaux, le devis s'élève à 5246 € HT.

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

Coût HT du projet : 5 246 €
Financement DRAC (Etat)- 45 % : 2 360 €
Financement Département – 25 % : 1 311 €
Autofinancement- 20% : 1 575 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la réalisation du projet estimé à 5 246 € HT
- **APPROUVE** le plan de financement exposé
- **AUTORISE** M. le maire à solliciter les subventions auprès des co-financeurs mentionnées dans le plan de financement.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

AR Prefecture

043-214301194-20230721-052_2023-DE
Reçu le 24/07/2023



Signature